



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

---

## SAKRET Schamottmörtel-feuerfest 5 kg BM

---

---

### ***RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise***

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** SAKRET Schamottmörtel-feuerfest 5 kg BM  
**Code du produit** Aucun(e).

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation de la substance/du mélange** Béton sec d'usine

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Identification de la société/entreprise** Sakret AG/SA  
Gewerbestrasse 1  
CH-4500 Solothurn  
Tel: 032 62 45 540  
Fax: 032 62 45 549  
www.sakret.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** 145 (Tox Info Suisse)

**Date d'émission** 11.06.2019

**Version** GHS 1

---

### ***RUBRIQUE 2: Identification des dangers***

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008** La substance ou le mélange ne sont pas classés.

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

<b>Information complémentaire</b>	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
<b>2.2. Éléments d'étiquetage</b>	
<b>Mention d'avertissement</b>	-
<b>Mentions de danger</b>	Aucun(e).
<b>Conseils de prudence</b>	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants.
<b>Informations supplémentaires</b>	Aucun(e).
<b>Identificateur de produit</b>	Aucun(e).
<b>2.3. Autres dangers</b>	Aucun(e) à notre connaissance.

---

## ***RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants***

### **3.2. Mélanges**

Matériau de construction minéral sec, mélange de liants minéraux, granulats et additifs.

<b>Composants</b>		<b>Classification CLP</b>	<b>Identificateur de produit</b>
Mineralischer Trockenbaustoff, Zubereitung aus mineralischen Bindemitteln, Gesteinskörnungen und Additive	> 99%	-	

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses**                      Aucun(e) à notre connaissance.

---

## ***RUBRIQUE 4: Premiers secours***

### **4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Rincer la bouche, le nez et la gorge avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau et au savon par précaution. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Ce produit ne contient aucune substance dangereuse pour la santé, en concentrations qui exigent de la prendre en compte.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucun(e) à notre connaissance.

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

Pas de précautions spéciales.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Ce produit n'est pas inflammable.

**5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spéciaux pour la protection des intervenants**

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les agents chimiques.

**Méthodes particulières d'intervention**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Conseils pour les non-secouristes**

Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Conseils pour les secouristes**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Ventiler la zone.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir chapitre 8 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

<b>7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Porter un équipement de protection individuel. Utilisez uniquement dans des zones extérieures bien ventilées. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
<b>7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur d'origine. Do not use aluminium containers.
<b>7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Pas d'information disponible.

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Limite(s) d'exposition** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés** À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Pratiques générales d'hygiène industrielle.

### **Protection individuelle**

*Protection respiratoire* En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre .

*Protection des mains* Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. En cas de contact prolongé ou répété, porter des gants de protection imperméables, résistant à l'abrasion et aux alcalis, portant le marquage CE. Les gants en cuir ne conviennent pas à cause de leur perméabilité à l'eau. Lors de la préparation et du traitement du mélange prêt à l'emploi, aucun gant de protection contre les produits chimiques (Cat. III) n'est requis. Des études ont montré que les gants de coton imprégnés de nitrile (épaisseur de couche d'environ 0,15 mm) offrent une protection suffisante sur une période de 480 minutes. Changer de gants mouillés. Ayez des gants prêts à changer.

*Protection des yeux* Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

*Protection de la peau et du corps* Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Vêtements de protection à manches longues.

*Risques thermiques* Pas de précautions spéciales.

**Contrôle d'exposition de l'environnement**

S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Poudre.
<b>Couleur</b>	Blanc, gris ou coloré
<b>Odeur</b>	Inodore.
<b>Seuil olfactif</b>	Non déterminé.
<b>pH:</b>	non applicable
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	Non déterminé.
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair:</b>	ne s'enflamme pas
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Limites d'explosivité:</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité gazeuse:</b>	Non déterminé.
<b>Densité relative:</b>	Non déterminé.
<b>Hydrosolubilité:</b>	pratiquement insoluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité:</b>	Non déterminé.
<b>Propriétés explosives:</b>	Aucun(e)
<b>Propriétés comburantes:</b>	Aucun(e)

### **9.2. Autres informations**

<b>Caractéristiques Générales du Produit</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Pas de décomposition en utilisation conforme. Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Aucun à notre connaissance.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Le produit humide est alcalin et réagit avec les acides, les sels d'ammonium et les métaux de base, par ex. Aluminium, zinc, laiton. Risque d'explosion avec: métaux alcalins, acide sulfurique concentré, les réactions avec les métaux entraînent la formation d'hydrogène.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**      Aucun sous utilisation appropriée.

---

## ***RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques***

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Le ciment a un effet irritant sur la peau et les muqueuses. Le ciment sec en contact avec la peau humide ou avec du ciment humide peut provoquer diverses réactions irritantes et inflammatoires de la peau. Un contact visuel direct avec du ciment peut provoquer des dommages à la cornée, d'une part par son action mécanique, d'autre part, par une irritation ou une inflammation immédiate ou tardive.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	L'exposition à la poussière de ciment peut irriter le système respiratoire (gorge, poumons). La toux, les éternuements et l'essoufflement peuvent en résulter si l'exposition dépasse la limite d'exposition professionnelle.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	L'exposition à long terme à la poussière de ciment respirable au-delà de la limite d'exposition professionnelle peut entraîner une toux, un essoufflement et des changements chroniques obstructifs des voies respiratoires. À de faibles concentrations, aucun effet chronique n'a été observé.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Donnée non disponible.

---

## ***RUBRIQUE 12: Informations écologiques***

**12.1. Toxicité**      Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas applicable aux substances inorganiques.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Ne montre pas de bioaccumulation.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Pas d'information disponible.

---

## ***RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination***

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: No de déchet suivant le CED: 17 01 01. Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
<b>Emballages contaminés</b>	Mettre les emballages rincés à la disposition de services de recyclage locaux.

---

## ***RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport***

<b>ADR/RID</b>	Non réglementé.
<b>IMDG</b>	Non réglementé.
<b>IATA</b>	Non réglementé.
<b>Autres Informations</b>	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

## ***RUBRIQUE 15: Informations réglementaires***

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

<b>Informations réglementaires</b>	Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté. CPID (CH): 324155-58
------------------------------------	--

<b>15.2. Évaluation de la sécurité chimique</b>	Non demandé.
---	--------------

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Signification des abréviations et acronymes utilisés</b>	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)
<b>Les principales références bibliographiques et sources de données</b>	Selon les informations du fabricant.
<b>Procédure de classification</b>	Méthode de calcul.
<b>Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3</b>	Aucun(e).
<b>Autres informations</b>	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
<b>Clause de non-responsabilité</b>	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.